

Modalités de publication des Annonces légales

Le Régional est un journal habilité à publier des annonces judiciaires et légales en 2025 par arrêté préfectoral dans le département 13 Bouches-du-Rhône.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale : <https://actulegales.fr>.

Arrêté du 18/12/2024 modifiant l'arrêté du 14/12/2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales

NOR : MICE2332581A

(Extraits)

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'un caractère est de 0,187 euro hors taxe pour l'année 2025 dans le département 13 Bouches-du-Rhône. Par dérogation, les annonces suivantes font l'objet en 2025 d'une tarification forfaitaire :

Type d'annonce	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Constitution au forfait	
Société anonyme (SA)	395 euros
Société par actions simplifiée (SAS)	197 euros
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	141 euros
Société en nom collectif (SNC)	218 euros
Société à responsabilité limitée (SARL)	147 euros

Type d'annonce	Tarif forfaitaire hors taxe dans les départements figurant à l'annexe I
Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL)	123 euros
Société civile (à l'exception des sociétés civiles à objet immobilier)	220 euros
Société civile à objet immobilier (dite « société civile immobilière », SCI)	189 euros
Modification au forfait	
Transfert de siège / Dirigeants / Nomination-cessation CAC	108 euros
Capital / Objet	135 euros
Dénomination / Forme / Mouvement associés	197 euros
Non dissolution	82 euros

Annonces légales de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 152 euros HT.

Avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales et des sociétés civiles : 110 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives : 65 euros HT.

Annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives : 36 euros HT.

Annonces légales relatives au changement de nom patronymique : 57 euros HT.

Les annonces légales relatives à plus d'une des modifications font l'objet d'une tarification au caractère.

Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne. Si l'usage des acronymes usuels est autorisé, les abréviations qui visent à réduire artificiellement la longueur des annonces et qui nuisent à leur compréhension sont interdites.

ANNONCES LÉGALES

Bouches-du-Rhône

Avis civils



Amaud COURT-PAYEN
Valérie LUCAS
NOTAIRES ASSOCIÉS

Suivant acte reçu par Me LUCAS, Notaire à ROQUEVAIRE (13360), 3, av. du Général de Gaulle, le 28/10/2025 a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par Mr Denis CAZORLA, né à GARDANNE le 12/04/1963 et Mme Lydie CONESA, née à AUBAGNE le 01/11/1963, son épouse, demeurant à SAINT-SAVOURNIN (13119) 108 impasse de la Farigoulette. Mariés à la mairie de CADOLIVE le 06/08/1983 sans contrat préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. (L25909407)



Amaud COURT-PAYEN
Valérie LUCAS
NOTAIRES ASSOCIÉS

Suivant acte reçu par Me COURT-PAYEN, Notaire à ROQUEVAIRE (13360), 3, av. du Général de Gaulle, le 30/10/2025 a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par Mr Noël JULIEN, né à ALLAUCH le 23/12/1954 et Mme Jacqueline SALGI, née à ALLAUCH le 25/04/1952, son épouse, demeurant à ALLAUCH (13190) 80 chemin Notre Dame des Anges le Logis Neuf. Mariés à la mairie d'ALLAUCH le 26/09/1992 sans contrat préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. (L25913851)



S.C.P. RAVANAS
GUAZZELLI-REVERCHON
NOTAIRES ASSOCIÉS
365 avenue des Alpes
13370 MALLEMORT

Avis de saisine de legataire universel - délai d'opposition

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 06 Août 2024 Monsieur André Louis HUBERT, en son vivant retraité, demeurant à MALLEMORT (13370) 181 rue Paul Gauguin, le 24 mai 1947. Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à SALON-DE-PROVENCE (13300) (FRANCE) le 27 août 2025. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Luc RAVANAS, notaire associé de la Société dénommée « Luc RAVANAS, Sophie GUAZZELLI-REVERCHON, Caroline BREYSSSE-GUIBOUT, notaires associés d'une société par actions simplifiée titulaire d'un office notarial » dont le siège est à MALLEMORT (Bouches-du-Rhône), 365 Avenue des Alpes, le 20 octobre 2025. Il est ici précisé que le contrôle de la saisine du légataire universel a été reçu en deuxième partie de l'acte de procès-verbal

d'ouverture et de description du testament olographe en date du 20 Octobre 2025 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Luc RAVANAS Notaire à MALLEMORT (13370), référence CRPCEN : 13074 dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de TARASCON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. (L25913299)

Avis de saisine de legataire universel - délai d'opposition

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 Suivant testament olographe en date du 25 juillet 2013, Madame Micheline Augustine Julie VIALART, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Charles Raymond François DELACOURT, demeurant à CARRY-LEROUET (13620) Les Floriales La Tour 5 avenue Aristide Briand. Née à PARIS 11ÈME ARRONDISSEMENT (75011), le 20 janvier 1924. Décédée à CARRY-LE-ROUET (13620), le 21 juillet 2025. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Alain BATTAGLIA notaire à CANNES, le 29 septembre 2025. Un acte de notoriété a été dressé par Me DURACHER, notaire à ROGNAC, le 08 octobre 2025 et un acte complémentaire vérifiant les conditions d'essaiement du légataire universel a été reçu par Me MARTIN, notaire à ROGNAC, le 29 octobre 2025 desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître DURACHER, notaire à ROGNAC(13340) 2 Place de l'Hôtel de Ville, chargé du règlement de la succession : référence CRPCEN : 13106, dans le mois suivant la réception, par le greffe du Tribunal judiciaire d'AIX EN PROVENCE, de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, la légataire sera soumise à la procédure d'envoi en possession. (L25918490)

Constitutions

Suivant acte sous SSP en date à Aix-en-Provence du 29 OCTOBRE 2025, il a été constitué : **Dénomination :**

PM 20

Forme : Société par actions simplifiée **Objet :** La société a pour objet en France et à l'Étranger : - L'activité de holding, la souscription, l'acquisition, la gestion, la cession de tous titres, droits sociaux et valeurs immobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés comme dans tous groupements de toutes natures admis par la loi et en général toutes opérations de participations financières, commerciales, mobilières, immobilières ou autres; - L'animation effective de ses filiales, notamment par la participation à la définition de leur politique, à leur contrôle et à leur direction, et par la fourniture de prestations spécifiques, de nature administrative, comptable, juridique, financière, stratégique, commerciale ou technique; - La gestion

de son patrimoine; le conseil, l'organisation de formations professionnelles et toutes prestations de services en matières administratives, comptables, sociales, le traitement informatique de toutes données, l'étude et la mise au point de projets financiers, commerciaux, industriels, immobiliers - Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. **Capital :** 1 000 Euros Apport en numéraire : 1 000 € dont 1 000 € libéré **Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation **au RCS Siège social :** 1287 chemin du petit cabriès- 13100 LE THOLONET **Agrément :** Les transmissions et cessions d'actions au profit d'un associé sont libres. En revanche, toutes transmissions et cessions d'actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable des associés pris par décision collective à la majorité des 2/3 des associés présents ou représentés. **Président :** Monsieur Serge MORI, né le 2 Mai 1977 à Marseille, de nationalité française, domicilié et demeurant 1287 chemin du petit cabriès- 13100 LE THOLONET. Et ce, pour une durée illimitée. Immatriculation en cours au R.C.S. Aix-en-Provence **Pour avis La Présidence** (L25913197)

Dénomination sociale :

SCI FAMILIALE SAMANIS

Forme sociale : Société civile Immobilière **Capital social** 1000 € **Siège social :** 33 BOULEVARD DE LA BEGUDE 13013 MARSEILLE **Objet social :** l'acquisition d'un ou plusieurs immeubles à usage professionnel ou d'habitation, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement, **Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés, **Capital social :** 1000 € **Gérance :** Madame Sarah SAHRAOUI, Demeurant 33 BOULEVARD DE LA BEGUDE 13013 MARSEILLE **Clauses relatives aux cessions de parts :** Dispense d'agrément pour cessions entre associés, conjoints d'associés **Agrément** obtenu à l'unanimité des associés dans les autres cas, **Immatriculation de la Société** au Registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE **La Gérance** (L25914996)

Suivant acte reçu par Me Yoann EMSELLEM, notaire à MARSEILLE, le 30 Octobre 2025, une société civile a été constituée : **Dénomination :**

SCI AVYNAEL 3

Capital : 1000 € **Siège :** MARSEILLE (13009) 18 Chemin Val des Bois Bâtiment E Résidence La Clairière. **Objet :** acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers. **Durée :** 99 ans. Apports en numéraire : 1000€ **Gérant :** Mr Amram SENEOR demeurant à MARSEILLE (13009) 18 Chemin Val des Bois Bâtiment E Résidence La Clairière **Agrément :** seules les cessions entre associés interviennent librement. Immatriculation R.C.S MARSEILLE. **Pour avis - Le Notaire.** (L25913980)



CABINET LAMBALLAIS
ET ASSOCIES
SALON-DE-PROVENCE
FOS-SUR-MER
SIMIANE-COLLONGUE
contact@clea-avocats.fr

Dénomination :

LA FOURNEE MOLLEGOISE

Nom commercial-enseigne : LA FOURNEE MOLLEGOISE **Forme :** LA FOURNEE MOLLEGOISE **Forme :** SAS **Capital :** 1.000 € **Siège :** 45 Route de Saint Rémy N99 - Quartier de la Gare - 13940 MOLLEGES **Objet :** - L'exploitation de tout fonds artisanal et/ou de commerce de boulangerie-pâtisserie ; la conception, la fabrication, la distribution, la vente et la fourniture de produits frais et surgelés pour les boulangeries et pâtisseries, - La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; - Et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, immobilières ou mobilières, civiles et commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement. **Durée :** 99 ans **Admission aux AG - Droit de vote :** Tout associé peut participer aux AG. Chaque action donne droit à une voix **Transmission des actions :** Agrément en AGE, cession libre entre associés **Président :** Jean-Claude CHEVALIER, 25 Avenue Roland Garros Lotissement Boumandariel 13960 SAUSSET-LES-PINS **Directeur général :** Patricia SECCHI Epouse CHEVALIER, 25 Avenue Roland Garros Lotissement Boumandariel 13960 SAUSSET-LES-PINS **Immatriculation :** RCS TARASCON **Pour avis.** (L25915017)

Par acte sous signature privée en date du 17/10/2025, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

CMVTP

Forme : Société par actions simplifiée **Capital :** 1 000 euros **Siège :** 20 Chemin du ROY D'ESPAGNE, Résidence MARVEYRE VILLA 12 13009 MARSEILLE **Objet :** Terrassement, travaux publics, voies réseaux, distribution et plomberie sanitaire **Durée :** 99 années **Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. INALIENABILITE DES ACTIONS : Les actions de la société sont inaliénables pendant une durée de 1 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. **Agrément :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 18 "Règles d'adoption des décisions collectives" des statuts avec prise en compte des voix du cédant. Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. **Président :** Monsieur CHAMPEAU Victor, demeurant 20 Chemin du ROY D'ESPAGNE, Résidence MARVEYRE VILLA 12 13009 MARSEILLE, **Immatriculation :** au RCS de MARSEILLE. **Pour avis,** (L25909343)



CABINET LAMBALLAIS
ET ASSOCIES
SALON-DE-PROVENCE
FOS-SUR-MER
SIMIANE-COLLONGUE
contact@clea-avocats.fr

Dénomination :

LA FOURNEE EYGALIEROISE

Nom commercial-enseigne : LA FOURNEE EYGALIEROISE **Forme :** LA FOURNEE EYGALIEROISE **Forme :** SAS **Capital :** 1.000 € **Siège :** Rue de la République - 13810 EYGALIERES **Objet :** - L'exploitation de tout fonds artisanal et/ou de commerce de boulangerie-pâtisserie ; la conception, la fabrication, la distribution, la vente et la fourniture de produits frais et surgelés pour les boulangeries et pâtisseries, - La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; - Et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, immobilières ou mobilières, civiles et commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement. **Durée :** 99 ans **Admission aux AG - Droit de vote :** Tout associé peut participer aux AG. Chaque action donne droit à une voix **Transmission des actions :** Agrément en AGE, cession libre entre associés **Président :** Jean-Claude CHEVALIER, 25 Avenue Roland Garros Lotissement Boumandariel 13960 SAUSSET-LES-PINS **Directeur général :** Patricia SECCHI Epouse CHEVALIER, 25 Avenue Roland Garros Lotissement Boumandariel 13960 SAUSSET-LES-PINS **Immatriculation :** RCS TARASCON **Pour avis.** (L25915018)

Suivant acte SSP du 29/10/2025, il a été constitué une SASU dénommée

OPC 7

Siège social : 377 avenue du Prado - 13008 Marseille. **Capital social :** 500 €. **Objet social :** Toutes opérations, en son nom et pour son propre compte, de marchands de biens à titre habituel à savoir l'acquisition directement ou indirectement en vue de leur revente de biens immobiliers puis, la revente en bloc ou lot par lot de ces biens immobiliers au prix du marché après avoir éventuellement effectué des travaux de rénovation ou de restructuration. Toutes opérations ne revêtant pas un caractère patrimonial, qu'elles soient industrielles, financières, commerciales, mobilières ou immobilières, notamment par le biais d'emprunts, de garanties ou d'avances en compte courant, d'autres droits financiers et de liquidités pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et de nature à favoriser son développement ou son extension ou pour les besoins de la gestion de sa trésorerie. **Durée :** 99 ans. **Président :** Monsieur Jérémie HALFON demeurant 6 allée du Château - 13008 Marseille. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessibles ou les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers. **Immatriculation au RCS de MARSEILLE.** (L25910981)

Par acte SSP du 21/10/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

BRASSERIE DU COMMERCE

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'exploitation de tous fonds de commerce de débits de boissons, restaurant, brasserie, snack, vente de glaces. L'acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis. Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation. **Siège social :** 22, place de la République 13210 Saint-Rémy-de-Provence. **Capital :** 10000 € **Durée :** 99 ans **Président :** M. BORNE Cyril, demeurant 1, avenue du Frigoulet 30300 Fourques **Directeurs Généraux :** M. Léo JEAN dit TALON, demeurant 13, rue Lou Sedeb 13200 Arles **Admission aux assemblées et droits de votes :** Le droit de participer aux décisions collectives est subordonné à l'inscription en compte des actions au nom de leur titulaire au plus tard à la date de la décision collective. Tout associé a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans aucune limitation, à l'exception des cas prévus par la loi et/ou statuts. **Cause d'agrément :** Toute transmission de titres s'effectue librement lorsqu'elle intervient entre les associés de la société. Toute transmission de titres, à titre onéreux ou gratuit, ne constituant pas un cas de transmission libre, est soumise à une procédure d'agrément. **Immatriculation au RCS de Tarascon** (L25898879)



PORTAY FLORIANE
AVOUCATE
539 bd de la République
13300 SALON-DE-PROVENCE

Par acte SSP du 15/10/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination :**

LUCKGROUP

Objet social : -Activité de société holding. -La gestion de ces participations, ainsi que l'assistance administrative, financière, juridique, comptable, commerciale ou technique aux sociétés ou entreprises dans lesquelles elle détient des participations ou à toute autre société ; -Toutes opérations de trésorerie avec les sociétés du groupe, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables ; -La prise de participation dans des sociétés ayant elles-mêmes pour objet l'acquisition de biens mobiliers ou immobiliers pour se constituer un patrimoine, le gérer et organiser sa transmission. -Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. **Siège social :** 427 route du Loir 13250 Saint-Chamas. **Capital :** 1000 € **Durée :** 99 ans **Président :** M. LUCK Florent, demeurant 427 route du Loir 13250 Saint-Chamas **Admission aux assemblées et droits de votes :** Chaque action donne droit à une voix et tout actionnaire peut participer aux assemblées. **Cause d'agrément :** Agrément pour toute cession **Immatriculation au RCS de Salon-de-Provence** (L25917269)